



REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

AM_2020_13

**Permission de stationnement
d'une benne à déchets, rue de la Côte**

Le Maire de Mignovillard,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande présentée par Mme Aline CALVO, domiciliée 13 rue de la Côte à Mignovillard, en date du 7 avril 2020 qui souhaite occuper temporairement le domaine public au droit du 13 rue de la Côte, pour le stationnement d'une benne à déchets de chantier pendant 10 jours ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Du 7 avril au 17 avril 2020, MMme Aline CALVO est autorisée à procéder au stationnement d'une benne à déchets de chantier sur la voie publique, au droit du 13 rue de la Côte.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- circulation : l'emprise occupée par la benne à déchets devra être strictement limitée afin de maintenir une circulation à double sens dans la rue de la Côte ;
- sécurité : la benne devra être signalée, de jour comme de nuit, afin d'éviter toute collision.

Article 3 : La signalisation de la benne sera mise en place par le pétitionnaire.

Article 4 : Mme Aline CALVO devra prendre soin du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5 : M. le Maire de Mignovillard et Mme Aline CALVO sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mignovillard le 7 avril 2020

Le Maire,



Florent SERRETTE

